



ARRÊTÉ MUNICIPAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE
REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION

N° : PA 2023- 457
Date :

Mis en ligne le : 13 JUL. 2023

13 JUL. 2023

Travaux : Modification de l'arrêté municipal PA 2023-426
Tranchée de 12 ml pour raccordement GRDF
Lieu : 12 voie d'Irlande
Durée : Jusqu'au 1^{er} août 2023
Acte : 8.3

Le Maire de Vitrolles,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et suivants ;
Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L113-2 ;
Vu le code de la route et notamment les articles L325-1 et R417-10 ;
Vu le code pénal ;
Vu l'arrêté municipal n° PA 2023-426 du 30 juin 2023 portant autorisation de travaux à la société GRDF ;
Considérant que le demandeur est la société VRTP pour le compte de la société GRDF ;
Considérant qu'il convient de modifier le nom du permissionnaire ;

A R R Ê T E

Article 1

Les dispositions de l'article 1 de l'arrêté municipal PA 2023-426 du 30 juin 2023 sont modifiées comme suit : « La Société VRTP est autorisée à effectuer des travaux de création de tranchée pour le compte de la société GRDF (tranchée 12 ml) au 12 voie d'Irlande, jusqu'au 1^{er} août 2023 ».

Article 2

Les autres dispositions sont inchangées.

Article 3

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à partir de sa publication.

Article 4

Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L 2131-1 du CGCT accomplies.

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale et Monsieur le Directeur de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Monsieur le Directeur Voirie Réseaux Circulation,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vitrolles,
- Madame la Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale,
- Métropole Aix-Marseille Provence - Direction de la collecte ménagère,
- Vitropole.

Lalia ATTAF,
Adjointe au Maire
Déléguée Gestion des Espaces publics
Voirie, Propreté

